



POSTE : Coordonnateur /Coordonnatrice

Travailler au Club, c'est travailler en gestion participative. L'objectif de la gestion participative est de permettre aux personnes impliquées au sein d'un organisme de participer à l'ensemble des décisions qui s'y prennent, en offrant aux participantEs, aux travailleurs et aux personnes ressources, des lieux pour débattre et participer aux décisions collectives.

Responsabilités :

- Coordonne, avec la collaboration de l'équipe, la mise en œuvre et le développement des activités de l'organisme dans le respect de sa mission et de ses orientations;
- Assure, en lien avec l'équipe, la planification, le développement et la gestion financière de l'organisme;
- Coordonne la rédaction des rapports en collaboration avec l'équipe;
- Est responsable des demandes de subventions et des rééditions de comptes;
- Coordonne les ressources humaines (incluant sélection, évaluation, encadrement, formation...)
- Prépare et assure les rencontres d'équipe et leurs suivis, avec la collaboration de l'équipe;
- Assure le lien entre le CA et l'équipe (transmission des informations et suivi des rencontres d'équipe, des comités de travail, du CA, etc.);
- Travaille avec la Présidence (CA) pour préparer les rencontres du conseil d'administration : participe d'office aux rencontres du conseil d'administration ;
- Coordonne avec la collaboration de l'équipe les différentes assemblées et rencontres de travail internes;
- Favorise la prise en charge, l'autonomie et la réflexion des participantEs;
- Au besoin, représente l'organisme.

Exigences :

- Bonne connaissance des enjeux en sécurité alimentaire.
- 5 ans d'expérience dans un groupe communautaire (organisation, concertation, planification, gestion des ressources humaines et gestion financière) ou l'équivalent.
- Bonne communication et capacité de résoudre les conflits.
- Capacité de travailler en transparence.
- Facilité à travailler en équipe.
- Connaissance de l'éducation populaire.
- Autonomie, initiative, dynamisme et créativité.
- RésidentE de Pointe-Saint-Charles un atout.
- Bilingue un atout.



**POSTE :
Coordonnateur /Coordonnatrice**

Conditions d'emploi :

- Permanent
- 30 heures/semaine, du mardi au vendredi
- Disponible les soirs et les fins de semaine au besoin
- Salaire: 20\$/h et augmentation de 1\$/h après probation de 6 mois
- Entrée en fonction le **27 mars 2018**
- Semaine des entrevues du 13 mars au 16 mars 2018

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une LETTRE de MOTIVATION avant 17h, le 26 février 2018, à l'attention du comité de sélection au : **Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles**, 1945 rue Mullins, bureau 30, Montréal, (Qc), H3K 1N9 ou par courriel au clubpopulaire.recrutement@gmail.com

Nous remercions touTEs les candidatEs de leur intérêt. Veuillez prendre note que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

POSTE : Coordonnateur /Coordonnatrice au Club populaire des consommateurs